

HISTOIRE : LA FRANCE DEPUIS 1789 : DE L’AFFIRMATION DÉMOCRATIQUE À LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

SECOND THÈME : LA FRANCE ET LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1950

Référence au programme

SOMMAIRE

<i>Thème d'étude</i>	3
Enjeux et finalités problématisés.....	3
Articulation avec le thème 1.....	3
<i>Démarche d'étude</i>	3
Orientations pour la mise en œuvre.....	3
Articulation des différentes composantes (Notions et mots-clés / Repères / Capacités).....	4
Une ou deux pistes de mise en œuvre des capacités.....	4
Place du numérique.....	5
<i>Contributions du thème aux approches pluridisciplinaires</i>	5
<i>Écueils à éviter</i>	5
<i>Pour aller plus loin</i>	5
Bibliographie indicative.....	5
Sitographie indicative.....	6

Second thème : La France et la construction européenne depuis 1950.

- La Déclaration du 9 mai 1950 de Robert Schuman est considérée comme le texte fondateur de la construction européenne ; sous l'impulsion des « Pères de l'Europe » (Adenauer, Schuman, Monnet et Gasperi), six États créent en 1951 la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) qui devient la Communauté économique européenne (CEE) en 1957 par le Traité de Rome. L'élargissement de l'Union a pour objectif la convergence des niveaux de vie et la diffusion des règles démocratiques sur l'ensemble du continent européen, notamment en Espagne, au Portugal et en Grèce. Le projet est né de la volonté de coopération et d'entraide entre les nations européennes affaiblies par les guerres mondiales.
- Portée par la recherche de la paix et par la réconciliation franco-allemande, la construction européenne croît par intégrations successives et se structure autour de traités et d'institutions, des pays fondateurs aux vingt-sept membres actuels de l'Union européenne.
- Le traité de Maastricht (1992) instaure l'Union économique et monétaire et établit les fondements de la monnaie unique, l'Euro, qui est mise en circulation en 2002. Certains des pays membres de l'Union européenne n'appartiennent cependant pas à la zone euro. L'Union européenne s'est dotée d'institutions dont la vocation ne se réduit pas à l'économie et ses missions ont évolué après les divers élargissements.
- Le résultat du référendum britannique de juin 2016 (Brexit), après ceux des référendums français et néerlandais de 2005, a montré les limites de l'adhésion au projet européen actuel.

Notions et mots-clés :

Euro, libre circulation des capitaux, des biens et des personnes ; Communauté économique européenne, parlement européen, Union européenne

Capacités travaillées :

- Identifier les frontières de l'Espace Schengen et les pays appartenant à la « zone euro ».
- Relever des éléments qui caractérisent une ville « capitale européenne de la culture ».
- Décrire les activités réalisées dans le cadre d'un jumelage entre deux collectivités locales européennes.
- Construire une frise chronologique montrant les principales étapes de la construction européenne et du processus d'élargissement.

Repères :

(en italiques, les repères du collège)

- 9 mai 1950 : Déclaration Schuman.
- 1957 : Traité de Rome.
- 1973 : lancement du programme Ariane par l'Agence Spatiale Européenne.
- 1979 : Parlement européen élu au suffrage universel ; Simone Veil présidente du Parlement.
- 1987 : création du programme Erasmus.
- 1989 : chute du mur de Berlin.
- 1992 : Traité de Maastricht.
- 2002 : mise en circulation des billets et des pièces en Euro.

↔ Lien avec le français : « **S'informer, informer, communiquer** ».

Ce thème étudie la construction européenne dans l'ensemble de ses dimensions : politique, économique, culturelle, juridique... en intégrant la position et la participation de la France. Il s'agit de consolider les compétences acquises au cycle 4 et plus particulièrement sur le thème de 3^{ème} en Histoire « Le monde de 1945 à nos jours » et le thème de Géographie « la France et l'Union européenne ».

Contribution au programme de cycle

Ce thème permet aux élèves de situer la France dans le contexte européen, de comprendre les enjeux de sa position et de sa participation active à cette construction inédite qu'est l'Union européenne. La réalité européenne est incontournable : traités, accords, fonds structurels sont présents dans le quotidien des citoyens. Le cadre est national et européen. Ce thème permet donc la consolidation des savoirs sur le monde actuel en lien avec l'actualité. De plus, ce thème trouve écho en EMC, notamment pour le thème lié à la liberté et à l'expression de la citoyenneté individuelle et européenne.

Retrouvez éducol sur



Thème d'étude

Enjeux et finalités problématisés

« La France et la construction européenne depuis 1950 » prolonge les thèmes vus en 3^e. En CAP, les élèves sont amenés à comprendre les différentes étapes de la construction et leurs enjeux, et à appréhender la complexité d'une telle construction issue de la volonté commune de plusieurs États. Depuis 70 ans, le projet européen conduit les pays à mutualiser des pans de souveraineté entre pays démocratiques, à renoncer à la guerre et, pour partie, aux frontières : c'est un projet librement consenti dans un continent où les États et les identités se sont forgés dans des guerres. L'accent est donc mis sur le projet européen : penser l'Europe par la paix pour la construire sur des bases solides impliquant des citoyens liés par une appartenance commune à la culture et aux valeurs européennes (solidarité entre les pays membres, respects des droits de l'Homme...). L'Union européenne s'appuie sur le couple franco-allemand motivé par sa réconciliation, sans pour autant se réduire à cette seule dimension. Le thème aborde aussi l'expression d'une citoyenneté en actes (élections européennes) et le développement de projets européens (Airbus, Galileo, Arte...).

Il s'agit bien de mettre en lumière cette expérience inédite née dans le contexte d'après-guerre sans cacher les difficultés et les tensions : la référence au Brexit en est un exemple.

Articulation avec le thème 1

Le thème 1 du cycle de CAP permet la réflexion sur la mise en œuvre de l'idéal républicain en France sur un temps long. À ce titre, l'étude de ce thème centré autour de la construction européenne et la mention de ses instances démocratiques est pensée en lien avec le premier thème du cycle.

Ce deuxième thème permet d'étudier la France dans un contexte plus large que celui de sa propre construction et consolidation dans les valeurs démocratiques. Sa participation à la construction européenne et sa position centrale aux côtés de l'Allemagne permettent d'analyser la volonté de développement de valeurs comme la solidarité, la paix, le respect des droits de l'Homme au-delà du cadre national. L'Union européenne est une construction unique fondée sur la volonté de pays, de personnes politiques, de mutualiser, de renoncer à certains pans de souveraineté et donc d'être soumis à des arbitrages supranationaux.

Démarche d'étude

Orientations pour la mise en œuvre

Pour travailler ce thème, le professeur peut s'appuyer sur les repères et certaines dates incontournables pour retracer les différentes étapes de la construction européenne sans viser l'exhaustivité. Il peut envisager ce travail par une séance introductive en réactivant les acquis du cycle 4.

Il sera intéressant d'incarner ces dates à travers la mise en avant des personnalités qui ont marqué la construction européenne depuis sa fondation, françaises ou étrangères comme Konrad Adenauer, Joseph Bech, Johan Willem Beyen, Alcide De Gasperi, Jean Monnet et Robert Schuman, Paul-Henri Spaak. D'autres personnalités peuvent être citées pour leur rôle plus récent comme Simone Veil, Jacques Delors, François Mitterrand par exemple. L'évolution des institutions représente un axe de travail, sans en devenir une finalité.

Retrouvez éducol sur



Des études de cas ou des exemples développés peuvent être envisagés sur Ariane et l'ESA ou bien sur Erasmus+ avec l'étude de témoignages d'étudiants et de jeunes en formation professionnelle bénéficiant de ce programme.

Ainsi, le professeur pourra s'appuyer sur les enjeux de l'Europe aujourd'hui et en faire une lecture historique autour des valeurs du projet européen (solidarité, respect des minorités, valeurs démocratiques et respect des droits de l'homme).

Il peut être intéressant d'utiliser des cartes pour les élargissements, d'utiliser les fonds vidéo de l'INA pour montrer certains événements, d'étudier des extraits de discours, des extraits courts de traités...

Articulation des différentes composantes (Notions et mots-clés / Repères / Capacités)

Les repères de cycle 4 consolidés servent d'appui pour travailler les capacités du thème parmi lesquelles figure celle de se repérer dans le temps (« **Construire une frise chronologique montrant les principales étapes de la construction européenne et du processus d'élargissement** ») et dans l'espace (« **Identifier les frontières de l'Espace Schengen et les pays appartenant à la « zone euro** »). En cela, cette dernière capacité fait écho avec l'exercice des compétences géographiques des élèves.

Les différentes composantes ne font pas l'objet de traitement particulier, elles sont à aborder de façon cohérente à travers le déroulement de la séquence sur le thème.

Une ou deux pistes de mise en œuvre des capacités

Les capacités travaillées proposées peuvent être l'occasion de mener des activités de travail en groupe. Pour la capacité « **construire une frise chronologique montrant les principales étapes de la construction européenne et du processus d'élargissement** », plusieurs approches sont possibles. Une chronologie peut être construite dans la classe tout au long de la séquence, elle peut être construite en trace écrite finale, elle peut permettre une activité orale avec présentation de l'événement par l'élève...

Pour la capacité « **relever des éléments qui caractérisent une ville capitale européenne de la culture** », un travail en salle informatique ou au CDI peut être envisagé à partir du site de la Commission européenne – Capitales européennes de la culture (https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/actions/capitals-culture_fr) par exemple. L'élève peut rechercher des informations et préparer une affiche, seul ou en groupe, pour présenter les caractéristiques de la capitale européenne de la culture choisie. Cela peut faire encore l'objet d'un court exposé oral.

Pour la capacité « **décrire les activités réalisées dans le cadre d'un jumelage entre deux collectivités locales européennes** », l'entrée par le quotidien est possible pour incarner la notion. Il est ainsi possible de travailler sur la ville où le lycée est implanté, de s'intéresser aux manifestations culturelles communes et aux rencontres entre partenaires pour permettre aux élèves de comprendre les implications concrètes d'un jumelage. Il peut être intéressant de conduire les élèves à faire l'histoire de ce jumelage par des recherches dans les archives locales ou dans les archives du lycée si l'établissement est investi dans le jumelage.

Place du numérique

Le numérique a toute sa place dans le traitement du thème. Il peut être un outil pour travailler certaines capacités, pour faire des recherches sur les capitales culturelles européennes, sur les jumelages (on pensera dans ce cas à la plate-forme *eTwinning*¹ comme support de travail possible), pour rechercher des vidéos sur certains événements filmés de cette construction. Il peut être l'occasion de construire des diaporamas, une chronologie par exemple.

Contributions du thème aux approches pluridisciplinaires

Ce thème permet de travailler en lien avec l'EMC sur les deux thèmes proposés, l'un sur la citoyenneté européenne, l'autre sur la liberté et la sécurité. Il peut participer aussi à la construction du parcours citoyen.

Ce thème peut être mis en lien avec le Français et l'objet d'étude
« **S'informer, informer, communiquer** ».

Il permet d'aborder le parcours avenir : appréhension de la mobilité en Europe, départs possibles dans le cadre d'un projet Erasmus+, travail à l'étranger.

L'éducation au développement durable peut être menée à travers l'étude de l'Union européenne, avec la mise en place de normes environnementales par exemple.

Écueils à éviter

- Se limiter aux seuls aspects économiques de la construction européenne. La dimension politique et pacificatrice devra trouver pleinement sa place dans l'étude (question des valeurs humanistes, l'aide humanitaire, de la démocratie, du respect des droits de l'homme et des minorités...)
- Se limiter à une approche uniquement chronologique de la construction européenne
- Omettre d'étudier la position et la participation de la France
- Ne pas mentionner des réalisations concrètes de l'Union européenne qui incarnent les applications de l'idée d'Europe

Pour aller plus loin

Bibliographie indicative

- Courty G., Devin G. (2018), *La construction européenne*, La Découverte.
- Foucher M. (2010), *Europe, Europes*, La documentation photographique, n° 8074.
- Giuliani J.D., Joannin P.(2018), *L'Atlas permanent de l'Union européenne*, Fondation Schuman, Éditions Marie B.
- Kahn S. (2018), *Histoire de la construction européenne*, PUF.
- Teyssier (de) F., Baudier G. (2018), *La construction de l'Europe*, collection QSJ ? PUF, 6^{ème} édition.

Sitographie indicative

- Site officiel de l'Union européenne : https://europa.eu/european-union/index_fr
- Site de la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne : <https://ue.delegfrance.org/-l-action-de-la-france-dans-l-ue->
- Site « Toute l'Europe » : <https://www.touteurope.eu>
- Site de la Maison de l'Europe à Nantes : <http://maison europe-nantes.eu/blog/category/acteurs-locaux/projets-europeens-et-mobilite/>
- Site « L'Histoire » : <https://www.lhistoire.fr/rubrique/webdossier>

Retrouvez éduscol sur

